



Dans ce numéro :

<i>Comité Artères solidaires</i>	2
<i>Sentier de la Bourgogne</i>	2
<i>Programme Tandem</i>	2
<i>Non à l'expulsion du Carrefour d'éducation populaire</i>	2
<i>Conseil du mois</i>	3
<i>Quiz du mois</i>	
<i>Le potin du mois</i>	4
<i>À surveiller</i>	4

OPA St-Henri



Vincent Huet participe avec Solidarité St-Henri à organiser des consultations publiques auprès de la population.

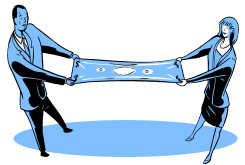
Les secteurs de la Canada Malting, du Woonerf, du village Turcot, du 780 St-Rémi, etc. sont particulièrement à l'étude.

Nous vous tiendrons informés des résultats de ces consultations.

Réforme du financement des arrondissements

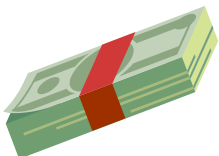
Depuis quelques semaines, nous participons aux rencontres d'information sur cette réforme.

Nous invitons nos lecteurs à lire la présentation faite par les élus de notre arrondissement sur le site de l'arrondissement le Sud-Ouest.



Une fois sur le site

- Cliquez sur mairie d'arrondissement
- Cliquez sur comités et consultations publiques
- Cliquez sur documents 2014
- Ouvrez le PDF de la présentation.



Notez également qu'une pétition circule afin que soient reconsidérés les paramètres de répartition des montants entre arrondissements.



Comité Artères Solidaires

Actuellement, Manon Leclerc et Élise Campeau travaillent à organiser, en collaboration avec ce comité, une marche exploratoire au sud de la rue Wellington.



Celle-ci a pour but d'identifier certaines problématiques de sécurité dans les déplacements.

Sentier de la Bourgogne



Les membres de ce comité sont aussi occupés à organiser des événements.

Un de celui-ci serait un 5 à 7 prévu pour le 11 novembre prochain au Centre Culturel Georges-Vanier.

Des détails suivront bientôt.

Programme Tandem

Le Regroupement des organismes mandataires du programme Tandem étudie présentement une façon plus commune de comptabiliser les actions de chacun.



Nous espérons qu'il sera possible d'avoir chacun une base de données qui nous permettrait de compiler plus facilement lorsque vient le temps des bilans.

Non à l'expulsion du carrefour d'éducation populaire

La CSDM ne veut pas renouveler le bail du carrefour d'éducation populaire de la Pointe.

Celui-ci se termine le 31 mai 2015 et le carrefour est donc menacé d'expulsion.



Manon Leclerc représentait l'organisme lors de la conférence de presse du 30 septembre dernier.

À cette occasion une banderole a été apposée au-dessus de la rue Centre.



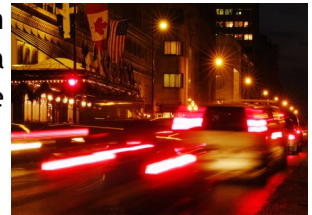
Le conseil du mois



L'automne teint nos arbres de belles couleurs et nous fait réaliser que le soleil se lève plus tard et se couche plus tôt. À l'approche de l'Halloween, tous et chacun doivent redoubler de prudence dans leurs déplacements en soirée. Ce n'est pas un hasard si c'est à l'automne que la Société de l'assurance automobile du Québec enregistre le plus grand nombre d'accidents chez les piétons.

Pour les piétons, portez des vêtements de couleur claire en soirée ou par temps sombre car la noirceur est l'ennemie du piéton. Lorsque la lumière diminue, la perception de tous les usagers de la route est fortement réduite.

Pour les automobilistes et cyclistes, soyez attentifs aux traverses piétonnes dans vos trajets et respectez la priorité des piétons aux intersections. Réduisez les possibilités de distraction et demeurez alerte. Concentrez-vous sur la route, et ne vous laissez pas distraire par votre cellulaire ou de la musique à volume élevé.



Quiz du mois

VRAI OU FAUX

À une intersection où il y a des feux pour piétons, je peux traverser la rue si les feux de circulation sont verts et la « main orange » ne clignote plus.



Réponse: FAUX

Selon le Code de la sécurité routière, la main orange fixe indique au piéton qu'il ne peut pas s'engager sur la chaussée. Même si les feux de circulation sont verts, les piétons sont tenus d'attendre la prochaine silhouette blanche.





Le potin du mois

Un dîner de fête

C'est Chez Lien à Ville LaSalle, que Prévention Sud-Ouest a souligné l'anniversaire de naissance de Bernard Metcalfe le 30 septembre dernier.

(Oups! nous étions en retard de 9 jours!).

Bernard est un précieux collaborateur et est souvent présent dans nos bureaux!

Le propriétaire de l'établissement s'est empressé d'offrir un dessert à Bernard et de nous prendre en photo pour la publier sur Facebook.

Vous remarquez que nous avons tous un sac blanc devant nous (sauf Bernard).

En effet, aucun de nous (sauf Bernard) n'a été capable de manger tout son plat.

Encore une fois Bonne fête Bernard!



À surveiller

27 octobre au
9 novembre

Renée Boucaud est en vacances

4 novembre

Conseil d'arrondissement

5 novembre

Fête de Manon Leclerc

5 novembre

Conseil d'administration de Prévention Sud-Ouest

6 novembre

Table de sécurité de l'arrondissement

12 novembre

Rencontre du Regroupement des organismes mandataires de Tandem et formation pour les conseillers et conseillères

